

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Chers fidèles,

A l'époque où l'on annonçait en France une cinquième semaine de congés payés, un prêtre, prédicateur à Notre-Dame du Pointet, y donnait une raison supplémentaire pour que les retraitants ne négligent plus de venir faire une retraite.

Mais ce prédicateur n'était pas dupe : il savait que ce ne sont pas les temps de congés qui manquent vraiment pour cela, mais la volonté de les occuper raisonnablement.

Il est indéniable que dans le monde d'aujourd'hui, une retraite est nécessaire pour beaucoup, pour ne pas dire pour tous, et mérite amplement le sacrifice d'une semaine de congés. Mais l'on dit que les vacances aussi sont nécessaires. Cependant cet argument est faux : ces deux nécessités ne s'opposent pas.

Pour les vacances : la reposer ? Mais le temps nécessite qu'une se-
reste plusieurs autres
De plus, l'horaire régu-
et le calme des maisons
vité y permet un véri-
témoignent les anciens

Pour les vacances en-
de se récréer ? Se récréer,
une autre activité que
de manière à s'y trouver mieux disposé ensuite. La retraite le réalise parfaitement, pas seulement à court terme, comme d'autres activités, mais pour réaliser la fin du travail : « On doit travailler pour la gloire de Dieu et pour faire sa volonté » (Grand Catéchisme de St Pie X : ch.8 – 6^è question). C'est le but d'une retraite.

Pour la retraite : sa nécessité est d'abord pour ceux qui jouent le salut de leur âme à la roulette russe : alternant des péchés mortels fréquents dus à de mauvaises habitudes, avec des confessions routinières, ils ne s'arrêtent pas à considérer la très grave imprudence qu'ils commettent. Ils vivent en effet de telle sorte qu'ils ont une chance sur deux de mourir dans l'état qui leur serait fatal pour l'éternité. C'est même bien plus imprudent que la roulette russe : une chance sur six de mourir, et seulement de la mort corporelle. Un chrétien, pris dans le tourbillon de ses habitudes, de ses préoccupations, et des distractions quotidiennes, ne peut suffisamment se recueillir en lui-même pour penser à son salut éternel : c'est pour cela qu'il faut faire une retraite.

La nécessité d'une retraite est aussi pour ceux qui ne commettent pas de péchés graves, mais pour qui leur vie chrétienne consiste en un minimum facile, sans considérer qu'ils ne réalisent pas les promesses de leur bap-



nécessité de se
d'une retraite ne
maine, et il en
pour se reposer !
lier d'une retraite
vouées à cette acti-
table repos, en
retraitants.

core : la nécessité
c'est s'adonner à
celle de son travail

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
Travaux à Mulhouse	
(galerie de photos)	p. 7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8

tête. Ils n'ont pas compris la parole de Notre-Seigneur « *Si vous ne vous convertissez pas et ne devenez pas comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* », à savoir qu'il ne suffit pas de vouloir échapper à la damnation éternelle pour être en état d'entrer au paradis, mais de vouloir la sainteté, sachant qu'elle est possible et obligatoire pour tous les baptisés. Quels tourments dans le Purgatoire, pour ceux qui auront perçu à leur mort qu'ils ont manqué leur participation à l'œuvre de Dieu, et qui attendront indéfiniment le ciel auquel ils se savent heureusement voués, mais dans des peines bien pires que celles qu'ils ont voulu éviter sur terre.

Il y a un bonheur dès ici-bas à œuvrer pour le royaume de Dieu, et ce bonheur mérite amplement cinq jours de vacances pour le goûter ou le retrouver.

Les « feuilles jaunes » qui se trouvent dans toutes les tables de presse de nos chapelles vous proposent les « *exercices spirituels de Saint Ignace* » en cinq jours, selon la méthode du Père Vallet. Les lieux et dates de ces retraites pour toute l'année y sont indiqués. Cette méthode de retraite a reçu les encouragements de nombreux papes, et elle prouve par les faits et par les témoignages des anciens retraitants qu'elle a une efficacité sans pareil. Elle est très directive et pour cela très adaptée aux débutants.

Les feuilles bleues situées au même endroit que les précédentes indiquent le calendrier des retraites au Moulin du Pin, près du Mans. Pour ceux qui ont déjà fait les exercices spirituels, ou à qui un prêtre le recommandera, s'y trouvent prévues d'autres sortes de retraites, qui permettent de profiter d'une spiritualité particulière ou de se sanctifier dans un état particulier : retraites pour découvrir la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge, retraites pour les fiancés, retraites pour les époux, retraites « avec Monseigneur Lefevre » dans l'esprit de la Fraternité Saint Pie X.

Il y a enfin les retraites franciscaines, dominicaines, et à Méridy les célèbres retraites pour les époux : demandez au prêtres ou voyez les brochures à ce sujet dans nos chapelles.

Vous profiterez alors vraiment de vos vacances : prenez une feuille, choisissez, inscrivez-vous, sanctifiez-vous, et goûtez le bonheur de chercher Dieu et de le servir.



LES DROITS DE L'HOMME (suite)

Article 11 : la liberté de communication des pensées et des opinions

« *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* »

On retrouve ici la notion de liberté du libéralisme : on considère la liberté comme l'absence de contrainte, d'em-

pêchement, semblable à celle de l'animal sauvage, ou de l'animal domestique laissé en liberté. Cette notion de liberté est vraie et fait partie des usages de notre langue du moment que l'on ne l'invoque pas pour récuser la liberté qui est propre à l'être humain : la faculté de choisir ses actes selon la droite raison, c'est à dire en fonction du bien moral. C'est cette liberté morale qui est le fondement de la dignité humaine, de sorte qu'un homme qui agit mal déchoit de cette dignité. Nous retrouvons ici le commentaire du n°140, à propos de l'article 4 de la déclaration des droits de l'homme, et je ne peux que citer de nouveau l'encyclique *Libertas præstantissimum* du pape Léon XIII, au sujet de la liberté de parole et de presse : « *Accordez à chacun la liberté illimitée de parler et d'écrire, rien ne demeure sacré et inviolable, rien ne sera épargné, pas même ces vérités premières, ces grands principes naturels que l'on doit considérer comme un noble patrimoine commun à toute l'humanité (...)* Tout ce que la licence y gagne, la liberté le perd. »

L'on objectera que cet article 11 stipule toutefois que le citoyen devra « *répondre de l'abus de cette liberté* ». Quel abus ? Celui d'écrire des erreurs graves ou d'encourager des actes contraires à la morale et aux bonnes mœurs ? Nullement : ces abus seront limités aux « *cas prévus par la loi* », la loi n'étant pas autre chose que « *l'expression de la volonté générale* ». De nouveau, il faut inviter le lecteur à comprendre cette déclaration littéralement, avec la pensée propre qu'elle exprime, sans référence ni à Dieu, ni à une loi autre que cette « *volonté générale* » de l'article 6. Nous verrons à la fin, dans l'article 16, combien la société voulue par cette déclaration est non seulement totalitaire, mais exclusive de toute autre société.

Dans la mesure où les citoyens et leurs députés étaient encore chrétiens et attachés aux mœurs traditionnelles, les lois de la République n'ont pas exprimé ces textes dans toute leur portée. Nous les voyons maintenant s'éloigner de plus en plus des mœurs traditionnelles, et en évacuer systématiquement les principes, notamment le Décalogue.

(à suivre)

PELERINAGE AU MONT SAINTE-ODILE

Samedi 5 juillet 2024

- 11h00 Messe chantée en l'église Saints-Simon-et-Jude d'Ottrott
- 13h00 Déjeuner à la salle des fêtes d'Ottrott (5 avenue des Myrtilles)*
- 15h30 Départ de la marche par le sentier des pèlerins
- 18h00 Chapelet et prières jubilaires dans le sanctuaire

* Menu du pèlerin (10 €) ou repas tiré du sac.
Inscription pour le repas auprès du Prieur Saint-Florent avant le 29 juin (le règlement peut se faire le jour-même)
Renseignements et inscriptions : 09 60 40 01 77
ou prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Août 2025

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fssp.x.fr

CHAPELLE N-D DE LA
SAINT-EsPERANCE
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46

M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93

Pour les messes en semaine, prière de consulter les feuilles hebdomadaires affichées à la table de presse				
Ve 1 ^{er}	Férie (IV ^e cl.) Mémoire des Sts Machabées, Martyrs 1^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 2	Saint Alphonse-Marie de Liguori, Ev. et Doct. (III ^e cl.) Mémoire de St Etienne 1 ^{er} , Pape et Martyr 1^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé		17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
Di 3	8 ^e dimanche après la Pentecôte (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 4	Saint Dominique, Confesseur (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 5	Dédicace de Sainte-Marie Majeure (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 6	Transfiguration de N.S. Jésus-Christ (II ^e cl.) Mémoire des Sts Sixte II et ses compagnons, Martyrs	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 7	Saint Gaétan de Thienne, Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de St Donat, Evêque et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 8	Saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars (III ^e cl.) Mémoire des Sts Cyriaque et ses compagnons, MM.	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 9	De la Ste Vierge au samedi (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 10	9 ^e dimanche après la Pentecôte (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
		Quête pour le prieré	Quête pour les fleurs	Quête pour la façade
Lu 11	Férie (IV ^e cl.) Mémoire des Sts Tiburce et Suzanne, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 12	Sainte Claire d'Assise, Vierge (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 13	Férie (IV ^e cl.) Mémoire des Sts Hippolyte et Cassien, Martyrs	7h15 Messe lue 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 14	Vigile de l'Assomption (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 15	Assomption de la Très Sainte Vierge (I ^e cl.) Fête d'obligation	9h00 Confessions Grand-Messe Procession et renouvellement du vœu de Louis XIII, Bénédiction des herbes Apéritif après la procession 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	Pas de messe	9h00 Chapelet 9h30 Bénédiction des herbes puis Grand-Messe suivie de la procession et du renouvellement du vœu de Louis XIII

Juillet 2025

Juillet 2025		PRIEURE MARIE-REINE 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr	CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE	ORATOIRE SAINT-JOSEPH 22, rue Ampère F-68000 COLMAR
M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46 M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93				
Récitation des litanies du Précieux-Sang à la fin du chapelet quotidien				
Ma 1 ^{er}	Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur (I ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 2	Visitation de la T. Sainte Vierge Marie (II ^e cl.) Mémoire des Sts Processus et Martinien, Martyrs	7h15 Messe lue		Pas de messe
Je 3	Saint Irénée, Evêque et Martyr (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 4	Férie (IV ^e cl.) 1 ^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 5	Saint Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur (III ^e cl.) 1 ^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé		17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
Di 6	4 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Réunion de la Croisade eucharistique à l'issue de la Messe				
Lu 7	Saints Cyrille et Méthode, Evêques et Martyrs (III ^e cl.) Strasbourg : Translation de Sainte Odile (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 8	Sainte Elisabeth, Reine de Portugal et Veuve (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 9	Férie (IV ^e cl.)	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 10	Les Saints 7 Frères, Saintes Rufine et Seconde, Vierges & Martyres (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 11	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Pie I ^{er} , Pape et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 12	Saint Jean Gualbert, Abbé (III ^e cl.) Mémoire des Sts Nabor et Félix, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 13	5 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
		Quête pour le prieuré		Quête pour les fleurs
Lu 14	Saint Bonaventure, Evêque et Docteur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		Quête pour la façade
Ma 15	Saint Henri, Empereur et Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

Me 16	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de N.D. du Mont Carmel	7h15 Messe lue			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 17	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Alexis, Confesseur	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			7h00 Messe lue
Ve 18	Saint Camille de Lellis, Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de Ste Symphorose et ses fils, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			19h00 Messe lue
Sa 19	Saint Vincent de Paul, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 20	6 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe		9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 21	Saint Laurent de Brindes, Confesseur et Doct.(III ^e cl.) <i>Strasbourg : Saint Arbogast, Evêque et Conf. (I^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			19h00 Messe lue
Ma 22	Sainte Marie-Magdeleine, Pénitente (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			7h00 Messe lue
Me 23	Saint Apollinaire, Evêque et Martyr (III ^e cl.) Mémoire de St Liboire, Evêque et Confesseur	7h15 Messe lue			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 24	De la férie (IV ^e cl.) Mémoire de Ste Christine, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			
Ve 25	Saint Jacques le Majeur, Apôtre (II ^e cl.) Mémoire de St Christophe, Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			
Sa 26	Sainte Anne, Mère de la Très Sainte Vierge (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 27	7 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)	
Lu 28	Saints Nazaire et Celse, Martyrs, Victor I ^{er} , Pape et Martyr et Innocent I ^{er} , Pape (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			
Ma 29	Sainte Marthe, Vierge (III ^e cl.) Mém. des Sts Félix, Simplicie, Faustin et Béatrice, M.	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			
Me 30	De la férie (IV ^e cl.) Mémoire des Sts Abdon et Senen, Martyrs	7h15 Messe lue			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 31	Saint Ignace de Loyola, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue			

Sa 16	Saint Joachim, Père de la Très Sainte Vierge (II ^e cl.)	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Di 17	10 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapellet 8h30 Grand-Messe
Lu 18	Férie (IV ^e cl.) Mémoire des St Agapit, Martyr	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	
Ma 19	Saint Jean Eudes, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	
Me 20	Saint Bernard, Abbé et Docteur (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Je 21	Sainte Jeanne de Chantal, Veuve (III ^e cl.)	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	
Ve 22	Fête du Cœur Immaculé de Marie (II ^e cl.) Ménn. des Sts Timothée, Hippolyte et Symphorien, MM.	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Sa 23	Saint Philippe Beniti, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Di 24	11 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapellet 8h30 Grand-Messe
Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)			
Lu 25	Saint Louis Roi de France, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	
Ma 26	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Zéphyrin, Pape et Martyr	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	
Me 27	Saint Joseph Calasanz, Confesseur (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Je 28	Saint Augustin , Evêque et Docteur (III ^e cl.)	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	
Ve 29	Décollation de Saint Jean-Baptiste (III ^e cl.) Mémoire de Ste Sabine, Martyre <i>Strasbourg : Dédicace de la Cathédrale (I^e cl.)</i>	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Sa 30	Sainte Rose de Lima, Vierge (III ^e cl.) Mémoire des Sts Félix et Adauctus, Martyrs	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue	18h00 Chapellet 18h30 Messe lue
Di 31	12 ^e dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapellet 8h30 Grand-Messe
			9h30 Chapellet 10h00 Grand-Messe

TRAVAUX AU PRIEURE MARIE-REINE DE MULHOUSE

Couverture et façade de la chapelle

Façade avant



Façade arrière



Pignons



ACTIVITÉS A PRÉVOIR

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :
Dimanche 6 juillet

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
 - pour la façade à Colmar
 - pour les fleurs à Cravanche
- Dimanches 13 juillet et 10 août

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles :
Dimanches 27 Juillet et 24 août

RETRAITES SPIRITUELLES

Saint Ignace (messieurs)

- 7-12 juillet : Gastines
- 14-19 juillet : Caussade
- 21-26 juillet : Pointet
- 4-9 août : Gastines
- 11-16 août : Caussade
- 18-23 août : Pointet
- 18-23 août : Enney
- 8-13 septembre : Caussade
- 23-28 septembre : Pointet
- 6-11 octobre : Gastines
- 13-18 octobre : Caussade
- 20-25 octobre : Pointet

Saint Ignace (dames)

- 30 juin-5 juillet : Caussade
- 7-12 juillet : Pointet
- 21-26 juillet : Gastines
- 28 juillet-6 août : Caussade
- 8-13 septembre : Pointet
- 15-20 septembre : Caussade
- 23-28 septembre : Gastines
- 6-11 octobre : Caussade
- 20-25 octobre : Gastines

Montfortaine (mixte)

- 8-13 décembre : Moulin du Pin

Retraite pour étudiants

- 30 juin-5 juillet : Moulin du Pin

N.-D. de Fatima (mixte)

- 28 juillet-2 août : Moulin du Pin

Jésus, notre modèle (mixte)

- 8-13 septembre : Moulin du Pin

Le Rosaire (mixte)

- 6-11 octobre : Moulin du Pin

Avec Mgr Lefebvre (mixte)

- 17-22 novembre : Moulin du Pin

INTENTIONS DE JUILLET

Croisade eucharistique : pour notre pays.

Rosaire vivant : pour les vocations et la sanctification des âmes consacrées.

INTENTIONS D'AOÛT

Croisade eucharistique : pour les familles catholiques.

Rosaire vivant : En réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie

CARNET PAROISSIAL

Nous prions pour nos défunts du mois de juillet

À Mulhouse

Mlle Rose-Jeanne Manara, † 1997 à 64 ans
Mme Yvonne Runser, † 2001 à 80 ans
M. Jean-Marie Seither, † 2003 à 63 ans
Mme Françoise Letellier, † 2017 à 84 ans
M. Michel Lemaréchal, † 2019 à 78 ans
Mme Lillian Wingler, † 2019 à 91 ans
M. Etienne Cuny, † 2020 à 72 ans
Mme Cécile Fricker, † 2022 à 96 ans

À Colmar

Mlle Caroline Voegtli, † 1989 à 85 ans
Mme Marie-Louise Meyer, † 1991 à 63 ans
M. Jean-Jacques Schoepfer, † 1994 à 66 ans
Mme Marguerite Haas, † 1994 à 90 ans
Mme Jeanne Ehrlich, † 1995 à 87 ans
Mme Marie Schoch, † 1997 à 87 ans
M. Maurice Jehl, † 1998 à 76 ans
M. Daniel Kaestle, † 1999 à 51 ans
M. Michel Altorfer, † 2002 à 57 ans
Mme Berthe Marcot, † 2004 à 81 ans
Mme Madeleine Grandadam, † 2009 à 98 ans
Mme Marie-Thérèse Engel, † 2016 à 79 ans
M. Roger Lorber, † 2021 à 89 ans

À Cravanche

M. Robert Chapatte, † 2003 à 93 ans
M. Pierre Belargent, † 2004 à 76 ans
Mme Anne Cabot, † 2009 à 81 ans

Nous prions pour nos défunts du mois d'août

À Mulhouse

M. Guy Jean Fehlmann, † 2011 à 63 ans
M. Henri Rabilloud, † 2022 à 73 ans

À Colmar

Mlle Marie Wisson, † 1990 à 85 ans
M. Jean-Luc Knittel, † 1995 à 25 ans
M. Raymond Lerdung, † 2006 à 62 ans
Mme Marie-Nicole Edel, † 2007 à 75 ans

CONFESSIONS

À Mulhouse

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le cha-pelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes

HONORAIRES

Messe : 18 €

Neuvaine : 180 €

Trentain : 720 €